



Focus sur

Le service de la **Haute-Loire** de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes

En bref

Le service départemental de la Haute-Loire se compose de 7 salariés oeuvrant sur un territoire représentant 7,1% de la superficie régionale et 3% de sa population.

Zoom sur l'équipe

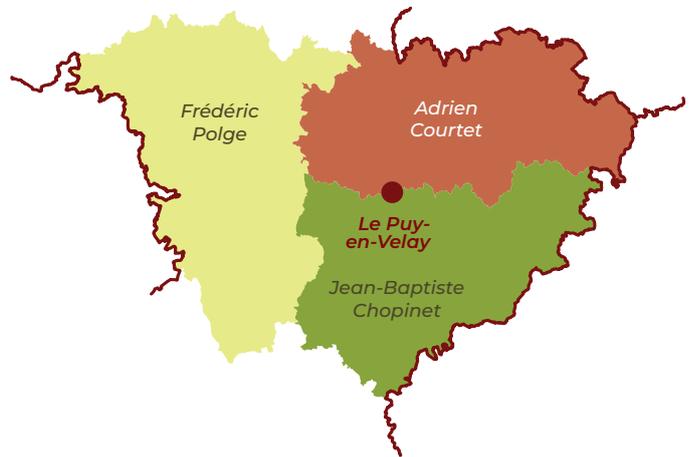
Directeur Départemental : Steve Raffier

Pôle administratif

Assistante départementale : Vanessa Decolin
Assistante opérationnelle : Laurie Soulas
Assistante opérationnelle : Maryline Vérot

Pôle opérationnel

Conseiller foncier : Jean-Baptiste Chopinet
Conseiller foncier : Adrien Courtet
Conseiller foncier : Frédéric Polge
Conseiller foncier en alternance : Valentin Sei
Conseillère Propriétés Rurales : Eléonore Bouthéon-Pouderoux



Le Comité Technique Départemental

Le CTD est l'instance qui donne un avis sur l'ensemble des opérations foncières que la Safer réalise (achat, vente, location, ...).

Il examine toutes les candidatures et propose d'attribuer le foncier à celle qui lui paraît la plus pertinente pour le territoire. Cet avis est ensuite soumis à l'accord des représentants des Ministères en charge de l'Agriculture et des Finances. Il est composé de représentants des territoires ruraux (professionnels, collectivités, associations, ...).

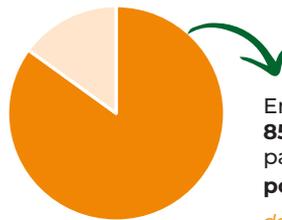
Il est présidé par un membre du Conseil d'administration de la Safer. **Dans la Haute-Loire, il s'agit de Gilbert Guignand**, agriculteur sur la commune de La Seauve-sur-Semene.

Mini lexique

DIA : La déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption. Elle est destinée à informer avant la vente le titulaire du droit de préemption, afin que ce titulaire puisse faire valoir son droit de priorité pour l'acquisition du bien.

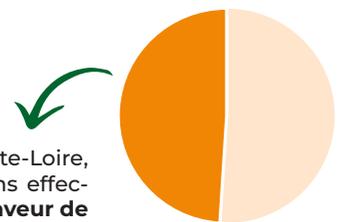
Un point sur les chiffres 2023

- **3 777 DIA reçues**
55 201 sur toute la région AuRA
- **178 rétrocessions effectuées**
1 698 sur toute la région AuRA



En 2023, dans la Haute-Loire, **85%** de la surface vendue par la Safer étaient destinées pour l'agriculture

dont **21% en Agriculture Biologique (AB)**



En 2023, dans la Haute-Loire, **49%** des rétrocessions effectuées étaient **en faveur de l'installation**

dont **90% hors cadre familial**